



Agir

Avec vous, maintenant

**DES CITOYENS ACTIFS AU REVEST :
REJOIGNEZ L'ASSOCIATION «AGIR AVEC VOUS MAINTENANT »**

DANS CE NUMÉRO :

COULEURS	2
CONTRASTEES	
CONSEIL MUNICIPAL	3
« T.E.R. OU T.G.V. ? »	
LES CONSEILLERS	4
TPM DU REVEST	
TRAVAUX STADE DE	4
LA COLLINE	

Tout d'abord, merci à ceux d'entre vous qui ont soutenu par leur vote notre projet lors des élections municipales de mars 2008.

Cependant, le mode de scrutin des communes de moins de 3500 habitants ne nous a pas permis d'obtenir des élus qui auraient œuvré dans une démarche constructive au sein du conseil municipal afin qu'une démocratie active s'y exprime.

Nous avons donc décidé d'exercer notre rôle de citoyen en créant une association « Agir Avec Vous Maintenant ». Nous allons promouvoir nos valeurs et notamment écouter pour agir juste, vecteur d'une démocratie participative au service des revestois.

Pendant la campagne, nous avons dénoncé un déficit d'information traduisant une volonté délibérée du Maire d'opacifier la gestion communale.

Cette situation se poursuit, notamment au sein du Conseil Municipal, ce qui nous rend encore plus désireux de créer un espace de réflexion indépendant pour apporter notre éclairage sur la politique municipale.

Nous avons ainsi choisi de publier un bulletin d'information périodique.

Cette démarche sera complétée par le développement du site Avec Vous Maintenant (<http://avecvoismaintenant.free.fr>) qui témoignera de la diversité de la vie communale et sera un espace d'informations ouvert. Il comprendra :

- Un agenda des activités culturelles et associatives.
- Un calendrier des manifestations organisées par notre association.

- Un « cahier de doléances »
- Des informations supplémentaires aux contenus de notre bulletin.
- Des tribunes libres.
- Nos comptes-rendus de conseils municipaux, auxquels nous assistons systématiquement
- Une rubrique « paysages et visages du Revest » qui témoignera de la richesse de la vie revestoise.

Pour nous, la politique doit favoriser le "vivre ensemble", le bien commun, l'intérêt général et permettre de créer ainsi du lien dans le village.

Nous sommes des Revestois investis bénévolement dans la vie associative et citoyenne. Nous sommes attachés à la République, à ses valeurs, notamment la démocratie et la laïcité, soucieux d'agir avec et pour vous, afin de répondre aux enjeux présents et à venir.

Si vous vous reconnaissez dans cette démarche, vous pouvez rejoindre notre association par les différents outils indiqués ci-dessous.

Nous espérons vous retrouver au travers d'un dialogue permanent et constructif.

CONTACTS

- **Adresse:** 886 Chemin de la salvatte
83200 Le Revest les eaux
- **Tel:** 06 07 21 89 65
- **mail:** avecvoismaintenant@free.fr
- **site:** <http://avecvoismaintenant.free.fr>

COULEURS CONTRASTEES

En voisin averti, le Président de TPM et secrétaire d'Etat à l'aménagement du Territoire. aurait affirmé : « Le Revest est le poumon vert de l'agglomération Toulonnaise »

Les Revestois sont fiers; cette image de nature verte qui respire le bon air pur des hauteurs avec vue sur mer est valorisante, flatteuse en ces temps de graves perturbations climatiques. .

Vus du Port et de l'Arsenal, sommes-nous ces petits hommes verts qui font rêver les pauvres citadins recouverts par la brume de la pollution qui trouble parfois la lumière sur la grande bleue?

Ne nous enviez pas, chers voisins et amis, les gaz ont une démarche naturelle d'élévation et ce n'est pas bon pour les bronches.

Si des efforts ne sont pas faits pour l'aménagement et la circulation collective, nous, Revestois, pourrons développer quelques taches aux poumons. L'incubation est plus courte qu'on ne le croit.

Voilà un bon sujet d'étude et d'action pour l'aménageur et ses vices présidents. Notre bonne santé interne est interdépendante du développement de nos voisins.

Vu du bas, cet îlot vert est également envié par des investisseurs où de nobles bâtisseurs.

Sachons maintenir en éveil notre intérêt pour l'aménagement communal : Permis de construire dans les zones sensibles, petits arrangements pour des agrandissements de lotissement, projets d'aménagement des « réserves Départementales » sont à suivre avec attention.

Si l'arbre cache la forêt, sous les arbres croît le béton qui augmente la collecte foncière !

Alors soyons vigilants, curieux ; un devoir devant l'opacité des décisions municipales.

Le TGV « tu es assuré de ne pas être perturbé par un grand dossier structurant » dixit Hubert Falco s'adressant à Ange Musso.

Le maire est rassuré, devons- nous baisser la garde, laisser le champ libre au tracé du TGV ?

Gérard.Alamome



Maryse d'Ollone



Trois véhicules doivent être achetés par la commune: Le choix se portera-t-il sur des véhicules respectant la démarche développement durable?



CONSEIL MUNICIPAL AU REVEST-LES-EAUX : « T.E.R. OU T.G.V. ? »

Rassurez-vous, il ne s'agit pas des premières décisions de Réseau Ferré de France à propos du tracé de la L.G.V. Il est question du rythme proposé en ces termes par M. le Maire à ses conseillers en début de séance publique : souhaitent-ils un Conseil municipal « T.E.R. » ou « T.G.V. » ?

Les trois auxquels nous avons assisté ont choisi la seconde solution :

- **le 07 avril** : devant un public de 10 Revestois (dont 6 membres de l'association), **50 minutes** pour **27 délibérations**

- **le 26 mai** : devant 4 membres de l'association, **6 minutes** pour **12 délibérations**

- **le 23 juin** : devant un membre de l'association et un autre spectateur, **13 minutes** pour

8 délibérations.

Pour soutenir ce rythme, le maire s'appuie sur une unanimité systématique, **sans question ni débat.**

Voici nos **premières remarques** :

► Pour le budget (1^{er} Conseil):

1- dans les recettes :

- une **augmentation de la Taxe des Ordures Ménagères** de 16%,

- le **maintien d'une surtaxe sur le prix de l'eau** ainsi que l'**augmentation de 33% de la surtaxe sur l'assainissement** (de 0,15 à 0,20) sans justification de nécessité.

2- dans les dépenses :

- l'acquisition de **3 nouveaux véhicules** pour le personnel municipal. Nous espérons que ces véhicules seront "écologiques" puisque la municipalité s'est engagée à préserver notre patrimoine et à sauvegarder notre environnement (cf. le bulletin trimestriel municipal).

► Lors du second conseil:

3- le maire est autorisé à recruter des **employés saisonniers**, « comme chaque année », mais ni leur nombre, ni leurs tâches ne sont alors

précisés. Ce n'est que dans le compte-rendu officiel affiché ensuite que nous apprenons qu'ils seront 10.

4- le maire est autorisé à ordonner le **défrichement** d'une nouvelle partie des terrains de **La Ripelle**. C'est encore par le compte-rendu qu'il est annoncé qu'un **permis de construire** sera délivré pour ce terrain.

► Enfin, vous connaissez tous la teneur du dernier conseil puisqu'un compte-rendu est paru dans Var-Matin du 25/06 dans un article signé Alain Revello : « L'île aux enfants gèrera le centre multi-accueil ». Nous pouvons en souligner certains points:

5. La crèche accueillera **15 enfants** et non 20, comme nous l'avions déjà dit.

6. Elle n'ouvrira **peut-être pas en septembre**, malgré les promesses électorales.

7. Des éléments seront à **améliorer**, conformément à nos prévisions.

8. Le seul soumissionnaire à avoir été **rejeté** d'emblée est l'A.S.E.E.R., l'Association Socio-Educative pour l'Enfance Revestoise, la **seule association revestoise** en lice.

Dans le conseil du 26 mai, la décision a été prise de recruter du personnel pour la **communication municipale**. Nous pensons effectivement que la tâche est d'envergure pour donner de la transparence à ces délibérations, pour les expliquer et les argumenter... Nous nous efforcerons de le faire, en assistant à ces conseils, en proposant des comptes-rendus sur notre site, pour vous et avec vous !

Claire FORCE-MANIVEL

Roger ROQUEFORT

Véronique CHENAULT



Crèche

Encore une attribution à une association non revestoise.

Après la maison des Comoni attribuée à Massalia, la jeunesse à l'IFAC Provence, le restaurant associatif

à une association marseillaise, la

crèche est attribuée à une association « l'île aux enfants » dont il

est difficile de trouver quelconque renseignement sur Internet.

Il existait pourtant une candidature revestoise mais elle

n'a même pas été retenue dès la première sélection.

Après la disparition de l'association

revestoise d'insertion « le regain », sans même qu'un soutien

ne lui soit accordé, nous sommes en droit de nous interroger sur

la volonté de la municipalité de développer le tissu associatif revestois.

Les commissions sont des instances d'échanges, d'informations et de propositions. Les membres des commissions émettent des avis sur des projets d'intérêt communautaire. Ces avis sont ensuite soumis au vote du bureau puis validés par le conseil communautaire. Voici les élus du Revest qui siègent au sein du Conseil communautaire de TPM.

Nous leur demanderons régulièrement des comptes-rendus de leurs mandats !!!

Commission "Aménagement de l'espace" : Richard N'GUYEN VAN NUOI et Ange MUSSO

Commission "Culture" : Richard N'GUYEN VAN NUOI et Michel GERODEZ

Commission "Développement économique" : Thierry JEAN et Michelle BROCHEN

Commission "Environnement" : Michel GERODEZ et Thierry JEAN

Commission "Formation" : Michelle BROCHEN et Thierry JEAN

Commission "Voirie" : Ange MUSSO et René SIMIAN

Commission "Politique de la Ville" : Michel GERODEZ et Thierry JEAN

Commission "Sport" : Michelle BROCHEN et René SIMIAN

Commission "Tourisme" : René SIMIAN et Thierry JEAN

Commission "Transports" : Michel GERODEZ et Michelle BROCHEN

Commission "Finances" : Richard N'GUYEN VAN NUOI et Michelle BROCHEN

Chacun d'entre eux perçoit une indemnité mensuelle de 1024€ brut* (excepté le vice-président dont le montant est indiqué ci-dessous)

9ème vice-président et Président de la commission Voirie communautaire et Parcs de stationnement : Ange MUSSO

Indemnité mensuelle: 2 698 € brut*

** Aucun document n'étant publié par la mairie ou TPM, ces montants ont été tirés à partir du décret ministériel n°2007-96 du 25 janvier 2007 publié au Journal officiel du 26 janvier 2007 que vous retrouverez sur notre site.*

STADE DE LA COLLINE

Montant des travaux donnés en conseil municipal: 380 000€ plus 60 000€ pour l'éclairage.

Quelques photos des travaux.



**REJOIGNEZ « AGIR AVEC VOUS
MAINTENANT »**

Montant de l'adhésion **10€**

Retournez ce coupon à l'adresse:
886 Chemin de la Salvatte 83200 Le Revest

Mme, Mr

Né(e) le

Adresse.....

Adhère à l'association Agir avec vous maintenant

Ci-joint un chèque de 10€

Antennes Relais GSM pour les téléphones portables juxtant le stade

Le club compte de nombreux licenciés, principalement des enfants.

Nous sommes surpris que ces relais n'aient pas été déplacés pendant les travaux par principe de précaution alors que certaines études tendent à prouver leur nocivité. Une adjointe actuelle au maire avait mené en son temps un combat pour qu'ils ne soient pas installés dans son quartier.

Espérons qu'elle défende ce déplacement avec la même vigueur et conviction. Nous le lui rappellerons.